

Vos questions / nos réponses

tests urinaire et ostéopathie

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/03/2014 22:05

Bonjour

Voilà j'ai deux petites questions.

Il y a deux jours un pote à moi a préparé son joint et après est allé dehors pour le fumer .

Moi restant à l'intérieur de la maison pour ne pas prendre de risque car je vais passer une visite médicale le 24 mars (je n'ai jamais touché à cette m****) malheureusement un autre pote à ouvert la porte de la maison pendant un court instant pour lui parler et donc j'ai respiré de la fumée de résine de cannabis, sachant que je ne suis pas fumeur!!!

de drogue ni de tabac !!! Mais il y a t'il un risque que mon test urinaire soit positif ?

De plus lors d'une séance d'ostéopathie le médecin m'a fait de la mesothérapie pour une entorse au doigt là aussi il y a t'il un risque que cela fausse les résultats.

je sais que ce sujet a été publié plusieurs fois sauf que je suis en stress car c'est ma carrière qui se joue ...)

Merci bien cordialement

Mise en ligne le 05/03/2014

Bonjour,

Soyez rassuré, il n'y a aucune chance que vous soyez dépisté positivement à un dépistage de THC (Delta-9-Tétrahydrocannabinol soit la substance active du cannabis) si vous avez simplement inhalé l'air d'une pièce où d'autres personnes fument un joint. Ceci quelque soit votre état de santé ou vos éventuels autres traitements.

En effet, dans le cas que vous décrivez, les éventuelles traces seraient trop infimes et éphémères pour apparaître positivement dans un test de dépistage qu'il soit urinaire ou sanguin.

Cordialement.
